

## Plan de formation en entreprise 2020

### Check-list pour la formation en entreprise des apprenties forestières-bûcheronnes et apprentis forestiers-bûcherons CFC

Entreprise formatrice : .....

Personne en formation : .....

Chef/fe d'entreprise : .....

Formateur professionnel / Formatrice professionnelle : .....

Durée de l'apprentissage : .....

#### Contenu :

<b>Informations pour les formateurs professionnels et formatrices professionnelles</b> .....	<b>2</b>
<b>1. Domaine de compétences opérationnelles a : Récolte du bois</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Domaine de compétences opérationnelles b : régénération et soins de la forêt et entretien de stations particulières</b> .....	<b>8</b>
<b>3. Domaine de compétences opérationnelles c : Mise en œuvre de mesures de protection de la forêt</b> .....	<b>10</b>
<b>4. Domaine de compétences opérationnelles d : Construction et entretien d'ouvrages forestiers</b> .....	<b>11</b>
<b>5. Domaine de compétences opérationnelles e : Utilisation et entretien des moyens techniques</b> .....	<b>12</b>
<b>6. Domaine de compétences opérationnelles f : Respect de la réglementation en matière de sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement</b> .....	<b>14</b>
<b>7. Domaine de compétence g : Collaboration aux tâches de l'entreprise</b> .....	<b>16</b>
<b>Mentions légales</b> .....	<b>17</b>

## Informations pour les formateurs professionnels et formatrices professionnelles

### La présente check-list :

- S'appuie sur le plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI du 12 juin 2019 sur la formation professionnelle initiale de forestière-bûcheronne / forestier-bûcheron avec certificat fédéral de capacité (CFC). Chaque travail ou activité énuméré ici est affecté à un objectif évaluateur correspondant dans le plan de formation.
- Ne remplace pas le plan de formation mentionné ci-dessus. Les objectifs évaluateurs mentionnés dans le plan de formation, sont décrits plus en détail. Cela vaut donc la peine de vérifier de temps en temps la formulation de l'objectif évaluateur correspondant.
- Répertoire les travaux pratiques et les activités qui doivent être enseignés dans l'entreprise formatrice. Bien entendu, une entreprise formatrice peut enseigner d'autres travaux et les inscrire dans les lignes libres.
- Mentionne en partie des travaux qui ne se déroulent pas dans l'entreprise formatrice ou qui ne représentent pas un objectif évaluateur de l'entreprise selon le plan de formation. (par exemple, soins aux collectifs, élagage). Dans un souci d'exhaustivité, ils ont néanmoins été répertoriés.
- Ne contient pas de propositions relatives aux compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Il va cependant de soi, que ces compétences doivent être transmises en combinaison avec les travaux correspondants, par exemple en encourageant la responsabilité personnelle et le travail d'équipe lors de la récolte des bois. Cela s'applique également à tous les autres domaines de compétences opérationnelles. Elles s'intègrent à tous les travaux et doivent être enseignés et appliqués dans des situations de travail concrètes.

### Instructions d'utilisation :

- Saisissez la date à laquelle un travail a été instruit et quand l'apprenti l'a effectué de manière autonome ».
- La check-list vous fournit des informations sur le niveau de formation, que vous pouvez utiliser pour l'entretien d'évaluation (rapport sur l'enseignement) avec les apprentis. Laissez l'apprenti dresser sa propre check-list et comparez-les lors de l'entretien d'évaluation.
- Pour une évaluation bien fondée du niveau de formation pour des **travaux à risques accrus** (voir l'annexe 2 du plan de formation), Codoc met à votre disposition des outils supplémentaires pour juger du niveau de compétence des apprentis. Ceux-ci sont basés sur les 4 phases d'action Informer, Planifier et décider, Réaliser et Évaluer (IPRE). Référence sous : [www.codoc.ch](http://www.codoc.ch)

### Documents pour les apprentis

Au début de l'apprentissage, des règlements et des recommandations sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement **doivent** être **édictees** et **expliqués** (art. 12 de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base du SEFRI). Les documents suivants sont disponibles auprès de la Suva [www.suva.ch](http://www.suva.ch) :

- Directive Travaux forestiers CFST (réf. 2134.f)
- 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité / Guide destiné aux formateurs et superviseurs (réf. 88286.f)
- 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité / Avec la carte STOP pour les apprentis (réf. 88273.f)
- Dix règles vitales pour le travail en forêt. Aide à l'instruction (réf. 88817.f)
- Travailler avec une tronçonneuse (réf. 67033.f)
- Examen de l'arbre et de son environnement (réf. 44064.f)
- Travailler avec une débroussailleuse (réf. 67059.f)

- Protection des tiers lors du travail en forêt (réf. 44027.f)
- Risques d'accidents et règles de sécurité lors de l'abattage d'arbres (réf. 44011.f)
- Sécurité lors de l'exploitation des chablis (réf. 44070.f)
- Carte d'appel d'urgence (réf. 88217/1.f)

*Cette liste n'est pas exhaustive.*

**1. Domaine de compétences opérationnelles a : Récolte du bois**

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Tenir compte des caractéristiques et des défauts du bois lors du bûcheronnage	Distinguer les différentes essences des bois	a1.1			
	Prendre en compte et utiliser de manière optimale les propriétés du bois lors du travail de récolte des bois	a1.4			
	Mettre en œuvre des mesures nécessaires de conservation du bois	a1.5			
Organiser un chantier d'exploitation et installer la signalisation	Établir et mettre en œuvre un plan d'organisation de coupe	a2.1			
	Établir une liste d'équipements et de matériel pour l'abattage des bois	a2.2			
	Préparer l'abattage du bois de manière appropriée selon les consignes écrites reçues et placer la signalisation à l'aide du plan de coupe	a2.3			
	Organiser le chantier d'abattage du bois convenablement, en toute sécurité et définir les processus de travail	a2.4			
Abattre et façonner les arbres	Déterminer la direction de chute de l'arbre	a3.1			
	Évaluer l'arbre et ses environs et déterminer la méthode d'abattage	a3.1			
	Déterminer la zone de chute et la zone dangereuse	a3.1			
	Déterminer et dégager le lieu et le chemin de retraite	a3.1			
	Ébrancher l'arbre sur pied à hauteur d'épaule	a3.2			
	Parer l'arbre sur pied ou abattu	a3.2			
	Déterminer la dimension de l'entaille de direction, la largeur de la charnière et la hauteur de la taille d'abattage	a3.2			
	Effectuer une taille en éventail simple	a3.2			
	Effectuer une taille en éventail tiré	a3.2			
	Effectuer une taille en coeur	a3.2			
	Effectuer une taille avec bois de retenue	a3.2			
	Assurer à l'aide d'un coin, vérifier, corriger	a3.2			
	Abattre un cas normal	a3.2			
	Abattre avec un levier d'abattage (méthode des petits bois)	a3.2			
	Apprécier et abattre un arbre atteint de pourriture	a3.2			
	Effectuer une entaille spéciale	a3.2			
Effectuer une modification d'entaille	a3.2				
Effectuer une entaille spéciale avec une charnière prolongée	a3.2				

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Abattre et façonner les arbres	Effectuer l'abattage à distance (bois mort sur pied)	a3.2			
	Effectuer une entaille profonde	a3.2			
	Effectuer une taille en mortaise	a3.2			
	Effectuer la taille d'abattage en V	a3.2			
	Utiliser le serre-tronc	a3.2			
	Abattre l'arbre à l'aide d'un tire-câble simple	a3.2			
	Abattre l'arbre à l'aide d'un tire-câble double	a3.2			
	Abattre l'arbre à l'aide d'un treuil à câble motorisé	a3.2			
	Scier un arbre encroué en le séparant de sa souche	a.3.2			
	Mettre un arbre encroué au sol à l'aide d'un tourne-bois	a3.2			
	Mettre un arbre encroué au sol à l'aide d'un treuil à câble motorisé	a.3.2			
	Tirer un arbre encroué vers l'arrière à l'aide d'un câble ou un d'un treuil à câble	a3.2			
	Mettre un arbre encroué au sol à l'aide de la méthode des bûches	a3.2			
	Ébrancher des résineux avec la méthode scandinave	a3.3			
	Ébrancher des résineux avec la méthode du sommet	a3.3			
	Ébrancher des feuillus	a3.3			
	Tourner le tronc à l'aide un tourne-bois	a3.3			
	Tourner le tronc à l'aide d'un tire-câble ou un treuil à câble motorisé	a3.3			
	Evaluer les tensions et compressions du bois et appliquer la taille de débitage adaptée	a3.4			
	Effectuer une taille de débitage verticale simple et une taille circulaire	a3.4			
	Effectuer une taille coincée	a3.4			
	Effectuer les types de tailles de débitage pour grands diamètres (réduction de diamètre)	a3.4			
	Effectuer une taille 3/4	a3.4			
	Effectuer une taille progressive et en V	a3.4			
	Effectuer une taille circulaire ouverte	a3.4			
	Séparer la souche du chablis	a3.4			
	Façonner les arbres en choisissant des méthodes adaptées	a3.5			

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Participer aux travaux de débardage	Mettre en place un layon de débardage selon les consignes reçues	a4.2			
	Préparer une place à bois avec ou sans arbres d'appui	a4.3 a4.13			
	Installer un appui de dérivation des charges	a4.3			
	Communiquer par le langage des signes ou par radio	a4.4 a4.14			
	Définir les lignes de débusquage	a4.5 a4.15			
	Former les charges et les accrocher	a4.6 a4.16			
	Utiliser les moyens techniques et accessoires de débardage	a4.6 a4.16			
	Reconnaître les zones à risques lors du débardage et se comporter de manière adéquate	a4.7 a4.17			
	Débarder le bois à l'aide d'une chenillette	a4.8			
	Installer une protection du tronc	a4.8			
	Utiliser des poulies de déviation et de guidage	a4.8			
	Contourner des obstacles à l'aide des souches	a4.8			
	Débusquer les bois dans la zone de la grue à l'aide d'un treuil radiocommandé et mettre en œuvre la machine	a4.9			
	Décrocher les charges à la place à bois	a4.10 a4.19			
	Réaliser des travaux partiels lors du montage et du démontage de câbles-grues, selon les consignes reçues	a4.12			
	Actionner les commandes du câble-grue	a4.18			
	Lors de l'exploitation par hélicoptère, former et accrocher les charges selon les consignes et sous la surveillance de l'assistant de vol	a4.20			
Mettre en place et exploiter les points d'accrochage et de déchargement des charges lors de l'exploitation par hélicoptère conformément aux instructions et sous la surveillance de l'assistant de vol	a4.21				
Connaître les zones dangereuses en cas d'hélicoptage et se comporter correctement	a4.22				
Classer les bois et les trier selon la liste d'assortiments	Classer les grumes en fonction de leurs dimensions et de leur qualité	a5.3			
	Classer les assortiments de bois d'industrie	a5.4			
	Classer les assortiments de bois énergie	a5.5			
	Classer le bois en fonction de la liste d'assortiment	a5.6			
	Cuber les grumes, mesurer le bois d'industrie et le bois énergie	a5.7			

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
	Estimer le volume d'une bille	a5.8			
Participer aux travaux de récolte	Réaliser en toute sécurité les différentes étapes de travail à la tronçonneuse dans le cadre des méthodes de récolte	a6.2			
	Montrer les processus et interfaces de travail dans toute la chaîne de production du bois brut	a6.3			
	Coordination optimale des travaux partiels avec les travaux ultérieurs	a6.4			

## 2. Domaine de compétences opérationnelles b : régénération et soins de la forêt et entretien de stations particulières

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Tenir compte des caractéristiques de la station lors des soins aux forêts	Reconnaître les types de sol les plus importants et citer leurs caractéristiques	b1.4			
	Énumérer les associations végétales les plus importantes de la région de l'entreprise formatrice	b1.5			
Tenir compte des caractéristiques de la station lors des soins aux forêts	Connaître et distinguer les 40 principales espèces d'arbres et d'arbustes de la région à l'état feuillé et défeuillé.	b2.4			
	Utiliser des herbiers, des livres spécialisés et des moyens électroniques lors de la détermination de végétaux	b2.5			
	Rechercher les caractéristiques sylvicoles des 15 principales essences d'arbres régionales	b2.6			
	Effectuer des mesures d'entretien en tenant compte des caractéristiques sylvicoles	b2.6			
Favoriser la régénération naturelle	Expliquer les formes d'exploitation utilisées dans l'entreprise formatrice pour favoriser le rajeunissement naturel	b3.1			
	Réaliser les mesures appropriées pour promouvoir le rajeunissement naturel	b3.2			
	Localiser, ménager et maintenir des zones de rajeunissement utiles pendant la récolte du bois	b3.3			
Réaliser la régénération par plantation	Préparer la surface de manière appropriée pour la plantation	b4.1			
	Réaliser l'acquisition, le transport et le stockage de jeunes plants de façon autonome	b4.2			
	Effectuer des mesures de conservation et d'amélioration des plantes avant, pendant et après la plantation (mise en jauge, taille des racines, protection)	b4.4			
	Vérifier la qualité de la livraison des plantes et réagir correctement si la qualité est médiocre	b4.5			
	Effectuer les plantations selon les instructions (plan de culture)	b4.6			
	Appliquer des méthodes de plantation appropriées	b4.6			
Lors des soins aux forêts, tenir compte de l'évolution naturelle du peuplement ainsi que des	Estimer les processus naturels pour un peuplement	b5.4			
	Reconnaître les régimes forestiers existants dans la région de l'entreprise formatrice	b5.5			
	Nommer les types d'exploitation existants dans la région de l'entreprise formatrice	b5.6			



Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
critères de sélection des arbres	Déterminer les stades de développement de la forêt équienne avant l'entretien	b5.7			
	Déterminer les critères de vitalité, stabilité et de qualité des arbres dans une jeune forêt	b5.8			
Réaliser les soins à la jeune forêt	Choisir des outils et des machines appropriés	b6.1			
	Repérer les surfaces de rajeunissement	b6.2			
	Prendre connaissance et interpréter l'ordre sylvicole écrit	b6.3			
	Effectuer des soins aux fourrés	b6.3			
	Effectuer des soins aux perchis	b6.3			
	Appliquer la sélection positive	b6.3			
	Appliquer les soins rationnels	b6.3			
	Effectuer les soins sylvicoles en forêt pérenne	b6.3			
	Effectuer la régulation des mélanges	b6.5			
	Appliquer des soins aux collectifs	b6.6			
	Procéder à l'élagage de mise en valeur	b6.7			
Reconnaître et entretenir des stations et habitats particuliers	Reconnaître des biotopes particuliers en forêt (p. ex. petites structures et arbres-habitat)	b7.5			
	Promouvoir la biodiversité en forêt selon le mandat	b7.7			
	Entretenir les lisières de forêts	b7.8			
	Entretenir les biotopes forestiers	b7.8			
	Entretenir, concevoir et maintenir des haies	b7.9			
	Entretenir, concevoir et maintenir des biotopes en dehors de la forêt (berges de cours d'eau ou de rives, réserves naturelles)	b7.9			

### 3. Domaine de compétences opérationnelles c : Mise en œuvre de mesures de protection de la forêt

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Reconnaître et combattre les dégâts aux forêts	Reconnaître les tâches de la protection des forêts	c1.1			
	Localiser et déterminer les principaux dommages subis par les peuplements forestiers et les plantes ligneuses	c1.2			
	Initier des mesures de lutte contre le dépérissement des forêts conformément aux instructions de travail	c1.2			
	Préparer et réaliser des mesures contre des dommages d'origine abiotique (vent, neige, ...)	c1.4			
	Utiliser des mesures de protection biologique	c1.6			
	Utiliser un système de protection mécanique contre l'abroustissement et la frayure	c1.6			
	Créer une clôture de protection contre le gibier	c1.6			
	Utiliser un système de protection chimique contre l'abroustissement et la frayure	c1.6			
	Prendre des mesures appropriées en matière de protection de la santé lors de l'utilisation de substances toxiques	c1.7			
Prévenir et éviter les dégâts aux forêts	Localiser des dangers potentiels de nature biotique et abiotique et les signaler au supérieur	c2.2			
	Réaliser des mesures préventives contre les dangers de nature abiotique	c2.3			
	Réaliser des mesures préventives contre les dangers émanant des activités humaines	c2.4			
	Prendre des mesures préventives contre des risques biotiques (champignons, insectes, ...)	c2.5			
	Tenir compte des exigences en matière d'habitat des ongulés sauvages dans le cadre des travaux forestiers	c2.7			
Identifier et combattre les espèces envahissantes exotiques	Contrôler les plantes exotiques envahissantes (par ex : la berce du Caucase, le buddleia, etc.)	c3.1			
	Lutte contre les animaux exotiques envahissants (par ex : le longicorne asiatique, le poisson rouge...)	c3.1			
Conserver la productivité du sol	Reconnaître les dégâts provenant de la circulation de véhicules sur le sol forestier	c4.2			
	Reconnaître les conditions préalables à la circulation sur les layons de débardage	c4.3			

#### 4. Domaine de compétences opérationnelles d : Construction et entretien d'ouvrages forestiers

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
S'orienter sur le terrain à l'aide de cartes et de plans ; utiliser des instruments de mesure	Délimiter correctement un périmètre	d1.1			
	Mesurer la déclivité	d1.1			
	Mesurer les distances	d1.1			
	Jalonner les angles droits	d1.1			
	Collaborer aux travaux de piquetage de routes, de chemins forestiers ou de layons	d1.1			
	Mesurer des angles avec une boussole	d1.1			
	Calculer des surfaces et des volumes simples	d1.1			
	Lire et interpréter des cartes et des plans de projets	d1.2			
	Lire des coordonnées exactes sur des cartes	d1.2			
Utiliser les matériaux de construction	Connaître les différents matériaux de construction	d2.1			
	Utiliser et stocker les matériaux de construction de manière professionnelle et respectueuse de l'environnement	d2.1			
	Fournir des essences de bois régionales pour les ouvrages, les structures ou les équipements de loisirs	d2.2			
	Choix, extraction, transport et stockage corrects du matériel végétal destiné à la construction verte	d2.2			
Réaliser des ouvrages forestiers simples et les entretenir	Construire des structures simples, comme par ex. - Intégrer un gabion - Fabriquer du béton - Participer à la construction d'un caisson en bois - Participer à la pose de conduites de drainage	d3.2			
	Entretien des bâtiments	d3.4			
	Appliquer des techniques de génie végétal	d3.5			
	Créer des installations de loisirs	d3.6			
Entretien des chemins forestiers, pistes de débardage et sentiers pédestres	Entretien des routes forestières et pistes pour engins forestiers	d4.2			
	Entretien des sentiers de randonnée	d4.2			
	Entretien des installations de drainage de surface	d4.2			

## 5. Domaine de compétences opérationnelles e : Utilisation et entretien des moyens techniques

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Se servir des moyens techniques manuels et des appareils	Choisir des équipements de travail appropriés pour le travail à réaliser	e1.1			
	Sécuriser le transport d'équipements de travail (arrimage des charges, transport de marchandises dangereuses)	e1.2			
	Utiliser et manier des équipements de travail dans le respect de l'environnement	e1.2			
Maintenir les moyens techniques manuels	Utiliser correctement et en toute sécurité des appareils, outils et moyens auxiliaires pour l'entretien et la maintenance de moyens techniques, comme par ex. : - Air comprimé - Nettoyeur haute pression - Limes - Ponceuse - Meuleuse d'angle - Affûteuse de chaînes	e2.2			
	Installation optimale du poste de travail pour les travaux de maintenance	e2.3			
	Se procurer des pièces de rechange	e2.3			
	Entretien la tronçonneuse : - Effectuer un contrôle de sécurité - Effectuer un service de parc quotidien - Effectuer un service de parc hebdomadaire - Remplacer la corde de lancement - Remplacer le ressort du dispositif de lancement - Remplacer le pignon - Remplacer la bougie d'allumage	e2.4			
	Sélectionner, commander, entretenir et affûter une chaîne de tronçonneuse	e2.5			
	Débroussailleuse : - Effectuer un service de parc - Affûter les lames - Entretien la tête à fil	e2.6			
	Entretien d'autres moyens techniques : - Chevillière automatique - Coins d'abattage, accessoires d'abattage (hydraulique, mécanique) - Tire-câble y.c remplacement de la goupille de sécurité - Outils manuels - Remplacer les manches d'outils, les touches de coins - Ceintures d'ancrage et élingues rondes - Câble métallique et synthétique	e2.6			

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
	Affûter des outils tranchants (hache et serpe)	e2.6			
	Créer une épissure en boucle simple	e2.6			
	Assurer le raccord de boucle avec une douille de sertissage	e2.6			
Utiliser et entretenir des petites machines (jusqu'à 2 tonnes)	Utiliser des petites machines en toute sécurité, selon les instructions et le mode d'emploi	e3.1			
	Utiliser le mode d'emploi pour déterminer et éliminer les causes des pannes	e3.2			
	Assurer l'entretien et la maintenance des petites machines conformément aux instructions d'utilisation	e3.2			
Transporter, utiliser, entreposer et évacuer les carburants et adjuvants en toute sécurité et en ménageant l'environnement	Manipuler, utiliser et éliminer les équipements de travail, les carburants et adjuvants en toute sécurité et en ménageant la nature et l'environnement	e4.2			
	Savoir comment manipuler les adjuvants chimiques	e4.2			
	Stockage correct du matériel d'exploitation et du matériel auxiliaire	e4.2			
	Engager les mesures nécessaires en cas d'accident avec des substances dangereuses pour l'environnement	e4.3			
	Éliminer de manière adéquate le matériel d'exploitation	e4.4			
	Éliminer les déchets et les substances dangereuses en bonne et due forme et conformément à la réglementation applicable	e4.4			
Assurer sa sécurité lors de travaux sur des pentes raides présentant des risques de chute ; appliquer les techniques de base de l'escalade le long des troncs d'arbre	Employer les moyens techniques efficaces antichutes selon l'état actuel de la technique	e5.1			
	Évaluer les terrains escarpés avec danger de chute et mettre en œuvre un système de sécurité approprié	e5.3			
	Utiliser l'échelle en toute sécurité	e5.4			
	Évaluer l'arbre à escalader et mettre en œuvre les mesures de sécurité nécessaires	e5.6			
	Grimper correctement dans l'axe du tronc et appliquer les mesures de sécurité nécessaires	e5.7			
	Scier les branches avec la tronçonneuse sur l'axe du tronc en grimpant le long du fût	e5.8			
	Mettre en œuvre des techniques de sauvetage reconnues pour son propre sauvetage et celui d'autres personnes	e5.9			
	Entretenir les EPI contre les chutes conformément aux instructions d'utilisation	e5.10			

## 6. Domaine de compétences opérationnelles f : Respect de la réglementation en matière de sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Reconnaître les dangers et estimer les risques	Identifier les risques survenant dans la vie quotidienne	f1.1			
	Prendre des mesures de sécurité contre des risques émergents	f1.1			
	Respecter les règles de sécurité	f1.3			
	Identifier les risques d'accident avant l'exécution d'un mandat et le réaliser en toute sécurité conformément aux prescriptions en vigueur	f1.4			
	Prendre des mesures ciblées pour éviter des accidents professionnels et des accidents de loisirs	f1.5			
Appliquer les règles de sécurité et les mesures de protection	Utiliser correctement les EPI	f2.1			
	Contrôler et maintenir les EPI	f2.2			
	Mettre en œuvre des mesures de protection des tiers et des biens matériels	f2.3			
Comprendre et respecter les prescriptions relatives à l'organisation des secours et effectuer les premiers secours	Expliquer l'organisation de la chaîne des secours	f3.1			
	Créer un plan de secours d'urgences	f3.2			
	Mettre en œuvre un plan de secours en cas d'urgence	f3.3			
	Appliquer les mesures de premiers secours	f3.5			
Suivre les prescriptions et les recommandations en matière de protection de la santé	Effectuer des exercices physiques pour se préparer au travail	f4.1			
	Identifier les risques potentiels et les causes d'atteintes à la santé et de maladies professionnelles	f4.2			
	Prendre des mesures pour protéger sa propre santé : - Veiller à protéger la peau et les yeux - Porter des vêtements appropriés (sous-vêtements fonctionnels) - Porter des chaussures appropriées	f4.3			
	Prendre des mesures préventives pour éviter des maladies professionnelles : - Se protéger contre des lésions cutanées et auditives - Se protéger contre les vibrations - Se protéger contre des vapeurs nocives	f4.4			
	Manger des aliments sains et en quantités suffisantes	f4.5			

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
	Éviter les postures forcées (ergonomie)	f4.6			
	Déplacer des charges sans risque pour la santé	f4.6			
	Engager des mesures préventives contre des dangers de nature biotique (piqûres d'insectes, tiques, ...)	f4.7			
	Prendre des mesures de premiers secours	f4.7			

**7. Domaine de compétence g : Collaboration aux tâches de l'entreprise**

Compétence opérationnelle	Travaux / Activités / Compétences	Objectif évaluateur*	instruit	supervisé	exécuté de manière autonome
Réaliser des travaux simples liés à l'organisation au sein de l'entreprise	Expliquer l'organisation, les fonctions et les processus de l'entreprise formatrice à l'aide de l'organigramme	g1.2			
	Tenir à jour les rapports de travail	g1.3			
	Documentation des travaux réalisés (2 documents d'apprentissage par semestre)	g1.4			
	Préparer et expliquer les estimations de coûts des principaux travaux réalisés dans l'entreprise formatrice	g1.5			
	Créer et expliquer les post-calculations	g1.5			
Appliquer des méthodes et instruments simples de la planification forestière	Collaborer à des travaux pratiques de planification forestière : - Martelage - Cartographie - .....	g2.4			
	Estimation du volume des arbres sur pied	g2.5			
Informers les visiteurs sur la forêt et la foresterie	Fournir aux visiteurs des informations sur la forêt	g3.3			
	Expliquer l'organisation du service forestier	g3.4			
	Enumérer les principales institutions dans les secteurs de la forêt, de la nature et de l'environnement et nommer leurs domaines d'activités respectifs	g3.5			
	Décrire l'entreprise formatrice (objectifs, données clés, fonctions des forêts gérées)	g3.6			
	Fournir des informations aux visiteurs de la forêt sur les tâches du forestier-bûcheron	g3.7			
Communiquer de façon fiable et adaptée à la situation	Communiquer de manière constructive	g4.1			
	Comprendre les ordres et consignes de travail reçus et se renseigner en cas d'imprécisions	g4.2			
	Communiquer en équipe de façon adéquate, constructive et selon les règles convenues	g4.3			
	En cas de difficultés dans l'exécution des travaux, le faire savoir et demander des précisions	g4.4			
	Comprendre et assimiler les évaluations et les appréciations	g4.5			



## Mentions légales

Titre	Plan de formation en entreprise - Check-list pour la formation en entreprise des apprenties forestières-bûcheronnes et apprentis forestiers-bûcherons CFC
Montage et conception	Andrea De Micheli
Collaboration rédactionnelle :	Ernst Krebs, François Sandmeier, Richard Lambert, Ralf Fluor, André Stettler, Markus Breitenstein, Karl Schwarz, Daniel Wenk, Gerry Ziegler, Urs Moser, Christoph Lüthy, Rolf Dürig
Révision 2020 :	Hanspeter Weber, Urs Amhof, Andi Stucki, Gerhard Wenzinger, Thomas Studer, Walter Schick, Marco Marcozzi, Florian Dedelley, Rolf Dürig
Éditeur :	Ortra Forêt Suisse, Hardernstrasse 20, Case postale 339, 3250 Lyss La réimpression, l'édition et la duplication de la version sans protection en écriture sont autorisées moyennant mention de la source.
Approbation :	Le présent "Plan de formation en entreprise" a été approuvé le 8.5.2020 par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons CFC. L'Ortra Forêt Suisse recommande l'utilisation de cette check-list au sein des entreprises formatrices.
Version :	3e édition / Mars 2020